

L'ACUPUNCTURE et Techniques associées

1- DÉFINITION : En quoi consiste l'acupuncture ?

L'acupuncture est une intervention non médicamenteuse visant à obtenir un effet thérapeutique en stimulant des points précis du corps, généralement au moyen d'aiguilles métalliques stériles. Cette discipline issue de la tradition médicale chinoise est largement utilisée dans de nombreux pays.

2- FORMATION : Quels praticiens la dispensent ?

En France, seules les professions médicales (médecins, sages-femmes et dentistes) peuvent légalement pratiquer l'acupuncture pour les actes en lien avec leur domaine de compétence au terme d'un enseignement universitaire. Cette formation théorique et pratique est dispensée dans les facultés de médecine sous la forme d'un diplôme d'Etat pour les médecins (Capacité de médecine en acupuncture) et d'un diplôme Inter-Universitaire pour les sages-femmes (DIU d'acupuncture obstétricale).

Les personnes n'appartenant pas au corps médical qui pratiquent l'acupuncture peuvent être poursuivies pour exercice illégal de la médecine.

3-INDICATIONS : Dans quelles situations le recours à l'acupuncture est scientifiquement validé ?

Comme pour les médicaments, l'efficacité de l'acupuncture dans certaines indications s'appuie actuellement sur des études cliniques à haut niveau de preuve ou des recommandations de bonnes pratiques. Par exemple, la migraine et les céphalées de tension, l'obésité, les douleurs, les insomnies, la dépression, la fatigue liée au cancer, les nausées-vomissements post-chimiothérapie et post-opératoires, les bouffées de chaleur chez le patient cancéreux ou les douleurs au moment des règles.

Les indications utiles et pertinentes de l'acupuncture, validées scientifiquement sont nombreuses et variées. Elles sont disponibles sur le site du Centre de Preuves en Acupuncture.

<http://ebm.wiki-mtc.org/doku.php>

4-RISQUES : Quels en sont les risques?

Les effets indésirables les plus fréquents sont transitoires et bénins : sensation ressentie comme parfois douloureuse et passagère à l'insertion de l'aiguille, fatigue, exacerbation des symptômes ayant motivé la consultation pendant 24 à 48H après la séance.

Les effets indésirables graves existent (pneumothorax par exemple) mais leur fréquence est rare, en particulier en comparaison aux effets indésirables des produits médicamenteux habituellement utilisés dans les mêmes troubles.

Les effets indésirables nécessitant une prise en charge sont peu fréquents mais nécessitent une compétence médicale pour assurer la sécurité des patients

La pratique par un professionnel médical est le garant de votre sécurité et évitera de prendre en charge par acupuncture une pathologie qui doit être traitée d'une autre façon.